



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 15/04/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2024

Magasinier :

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document 4490848	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 5165396	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5165396 DU 15/04/2024 ** AJ930SF								
1 BOUGIE ALLUMAGE AM ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 60,65		NGK6092	4,00	4	27,57	45,00	15,16	60,65
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants T V A			Total T.T.C		
PI : 60,65			acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			72,7		
MO : 0,00 60,65			60,65					
DIV : 0,00			12,13					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4490848	0165285	5165396
Echéance le : 31/05/2024		
15/04/2024		72,78



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Le client acheteur est un professionnel en application de l'article L441-6 du Code de Commerce. Il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur devra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à l'échéance au taux minimum prévu par la loi (soit 3 (trois) pour cent) et des intérêts égaux en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 (quarante) euros pourra être ajoutée à l'acheteur.

RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.